

La stratégie des marges symétriques pour la conquête de nouvelles ressources pétrolières



Benjamin AUGÉ

Avril 2017

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une association reconnue d’utilité publique (loi de 1901). Il n’est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l’Ifri s’impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 978-2-36567-712-7

© Tous droits réservés, Ifri, 2017

Comment citer cette publication :

Benjamin Augé, « La stratégie des marges symétriques pour la conquête de nouvelles ressources pétrolières », *Notes de l’Ifri*, Ifri, avril 2017.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles

Rue Marie-Thérèse, 21 1000 – Bruxelles – BELGIQUE

Tél. : +32 (0)2 238 51 10 – Fax : +32 (0)2 238 51 15

E-mail : bruxelles@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Docteur en géographie de l'Institut français de géopolitique (université Paris 8), Benjamin Augé est par ailleurs le rédacteur en chef de la lettre d'information *Africa Energy Intelligence* (groupe *Indigo Publications*). Il enseigne la géopolitique du pétrole et du gaz en Afrique au sein de l'Executive Master in Energy and Natural Resources d'Hamad Ben Khalifa University au Qatar ainsi qu'à l'université de Nouakchott en Mauritanie et à l'Instituto Nacional de Relacoes Internacionais (ISRI) au Mozambique. Il est également intervenant à l'École de guerre, Sciences Po Paris ainsi qu'à l'École nationale d'administration (ENA).

Ses recherches se focalisent sur la gouvernance des secteurs pétrolier, gazier et électrique dans les pays africains. Benjamin Augé s'intéresse notamment aux conflits entre les différents acteurs (locaux, nationaux, internationaux) pour le contrôle des zones pétrolières ainsi qu'aux litiges frontaliers liés aux gisements pétroliers et gaziers. Outre le Nigeria, l'Angola, le Gabon et la République du Congo, il se focalise particulièrement sur les récents et futurs pays producteurs d'hydrocarbures comme le Soudan, le Tchad, la Mauritanie, l'Ouganda, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie.

Résumé

Les cours du brut en quasi constante augmentation entre 2003 et 2014 ont significativement accru la prise de risque des sociétés pétrolières dans des zones encore relativement peu explorées. Les découvertes de pétrole dans l'offshore de certains pays du golfe de Guinée comme le Ghana ont ainsi contribué à renforcer la certitude des géologues, pourtant déjà ancienne, que des gisements pouvaient également se trouver de l'autre côté de l'Atlantique, en Amérique du Sud, dans ce qu'il est convenu d'appeler les « marges symétriques ». Les côtes africaine et américaine seraient donc potentiellement un miroir géologique, grâce auquel il est possible de découvrir de part et d'autre du pétrole ou du gaz. Cette note se propose d'effectuer un état des lieux des explorations sur les deux rives de l'Atlantique et d'exposer les nouveaux défis géologiques et géopolitiques de ce type d'exploration.

Sommaire

INTRODUCTION	5
LA GENÈSE DES ACQUISITIONS ET DÉCOUVERTES PAR LES « MARGES SYMÉTRIQUES »	6
LES CONSÉQUENCES DE LA MISE AU JOUR DU GISEMENT DE LIZA AU GUYANA PAR EXXONMOBIL	9
LES PROBLÉMATIQUES CONFLICTUELLES DES FRONTIÈRES MARITIMES	12
Guyana-Suriname, conciliation réussie	12
Guyana-Venezuela : conflit ouvert entre deux États de puissances déséquilibrées.....	13
Côte d'Ivoire/Ghana	16
UNE NOUVELLE GOUVERNANCE À METTRE EN PLACE POUR LES PAYS D'AMÉRIQUE DU SUD	19
CONCLUSION	20

Introduction

Depuis une dizaine d'années, les compagnies pétrolières renforcent leur stratégie d'étude des « marges symétriques », qui consiste à demander des permis de l'autre côté de l'océan Atlantique lorsque des découvertes sont mises au jour dans l'offshore de l'Afrique, de l'Europe ou de l'Amérique. Cette stratégie semble pertinente sur le plan géologique, car les trois blocs, Afrique, Europe et Amérique, auparavant collés l'un à l'autre, se sont séparés lors du crétacé. Si l'utilisation de cette méthode a été jusqu'à présent peu couronnée de succès, les récentes découvertes géantes d'ExxonMobil au Guyana – le « pendant » de la zone allant du Ghana au Liberia – devraient crédibiliser à nouveau cette façon d'acquérir des permis d'exploration, facilitant les découvertes dans des zones où le pétrole n'est pas produit en quantité significative (Suriname). Cependant, les pays d'Amérique du Sud qui font des découvertes ou qui se lancent dans une phase soutenue d'exploration, tout comme ceux d'Afrique qui pourraient découvrir des gisements *via* ce procédé géologique, se heurtent à des conflits de frontière avec les pays voisins. Dans le cas où ces découvertes sont confirmées, ces pays doivent aussi se préparer à la transformation de leur économie dominée par l'agriculture, la pêche ou l'exploitation minière (Guyana et Suriname), en une autre bien davantage tournée vers le pétrole, et faire face aux effets pervers liés à la gestion de la rente. Cet enjeu est d'autant plus central pour les pays d'Amérique du Sud, actuellement soumis à une intense exploration, tous peuplés de moins d'un million d'habitants, où d'importants revenus pétroliers pourraient rapidement bouleverser la structure de l'économie.

Cette note se propose de décrire comment cette stratégie d'acquisition a pris de l'ampleur ces dernières années, en dépit d'un certain ralentissement lié à la baisse des cours du brut depuis mi-2014. Nous développerons aussi les difficultés de ce genre d'exploration, les zones offshore concernées par les « marges symétriques » étant les moins bien « radiographiées » par les pétroliers dans l'espace maritime atlantique.

La genèse des acquisitions et découvertes par les « marges symétriques »

La découverte du gisement offshore de Jubilee au Ghana (1 milliard de barils) en 2007 par Tullow Oil, Kosmos Energy et Anadarko a déclenché une vaste réflexion au sein des départements « géologie » des sociétés pétrolières. La question était de savoir s'il était pertinent de se risquer à acquérir des blocs en offshore profond de l'autre côté de l'Atlantique là où des formations géologiques similaires ou « marges symétriques » étaient situées. Rapidement après la découverte de Jubilee¹ (production de 100 000 barils par jour environ depuis 2010), les mêmes sociétés qui opèrent ce gisement se sont intéressées à des pays plutôt novices dans l'exploration en Amérique du Sud comme le Guyana² (ancienne colonie britannique), le Suriname (ancienne colonie néerlandaise), la Guyane française ou encore le Brésil pour sa partie nord³. Ces quatre pays partagent ce que les géologues appellent l'« Equatorial Margin Basin », ce qui correspond géographiquement en Afrique à la zone offshore allant du Liberia, à la Côte d'Ivoire. La compagnie Tullow Oil⁴ a été l'une des

1. D'autres gisements ont également été mis en production au Ghana comme le complexe de TEN – mi-2016 – dont le débit devrait atteindre un peu plus de 80 000 barils par jour d'ici à 2017. Le gisement de Sankofa opéré par Eni produira d'ici à 2018 quelque 60 000 barils par jour ainsi que des volumes significatifs de gaz.

2. Cette zone allant du nord du Brésil jusqu'à la frontière maritime avec le Venezuela est probablement l'une des plus méconnues en matière de géologie offshore. Cependant, avant la découverte du Ghana, de petites sociétés avaient déjà parié sur cette zone, mais sans grands moyens, il s'est avéré difficile d'effectuer des forages. En rachetant les gisements australiens d'Hardman Resources en 2007, Tullow Oil a récupéré un permis en Guyane française acquis en 1997, en plus de l'Ouganda. À l'époque, Hardman Resources avait pu acquérir la quasi-totalité de l'offshore de la Guyane française soit 65 000 km² du fait du manque d'intérêt des pétroliers pour cette zone. Seulement deux forages avaient été effectués dans l'offshore, dans les années 1970. De même, si les *majors* comme Exxon et Shell ont pris des positions dans la zone dès la fin des années 1990, ce n'est qu'après la découverte de Jubilee que l'exploration a pris une autre dimension en termes d'intérêt et de moyens. Le premier contrat en deep-offshore au Guyana date de 1999 avec l'acquisition d'un bloc par la *major* américaine Exxon.

3. Le Brésil est le seul État du nord de l'Amérique du Sud à avoir une longue histoire pétrolière grâce à sa firme d'État Petrobras fondée en 1953.

4. La société Tullow Oil a été créée par l'homme d'affaires irlandais Aidan Heavey en 1985 pour exploiter des petits gisements de gaz au Sénégal. Grâce à des rachats successifs de sociétés très actives en Afrique comme Energy Africa (Gabon) en 2004 et Hardman Resources (Ouganda et Guyane française) en 2007, la compagnie a profité d'une rapide expansion renforcée par la découverte géante de Jubilee au Ghana. La société Tullow Oil est bien implantée en Afrique et dispose d'actifs en mer du Nord, Amérique latine (Guyana, Suriname et Uruguay) et Asie (Pakistan).

premières à relancer l'exploration dans cette zone en forant en offshore profond en 2011, avec deux partenaires de premier plan – Shell et Total – le premier puits de Zaedyus 1 en Guyane française qui s'est avéré très prometteur. Les trois sociétés ont fini par abandonner le permis en 2016 après une campagne de forage décevante en 2015. Cependant, ce forage a confirmé l'intuition originelle des géologues de ces sociétés quant à l'intérêt des deux côtés de l'Atlantique pour l'exploration en offshore profond. Tullow n'a d'ailleurs pas attendu le résultat du premier puits en Guyane française pour acquérir un permis offshore au Suriname voisin dès 2010. Ce dernier – qui ne produisait que quelque 16 000 b/j en onshore – attire aussi d'autres pétroliers : Chevron s'est associé à Kosmos Energy sur deux blocs au Suriname en 2011 et Shell a également fait son entrée en 2009 sur le bloc d'ExxonMobil au Guyana (voir carte 1). Enfin, au nord du Brésil, dans le bassin de Fos do Amazonas, une dizaine de permis ont été octroyés à BP et Total.

En dehors de la zone offshore Côte d'Ivoire/Ghana/Liberia et son « pendant » sud-américain allant du Guyana au nord du Brésil, d'autres régions « jumelées » ont été testées ou sont en cours d'exploration par les pétroliers. À partir de 2006, les multiples découvertes brésiliennes en pré-sel dans le bassin de Santos au large de Rio par la société d'État Petrobras ont incité des *juniors* brésiliennes comme HRT Oil & Gas (dirigée par un ex-géologue en chef de Petrobras Marcio Mello), de prendre dix blocs dès 2008 de l'autre côté de l'Atlantique, en Namibie. Comme dans le cas de la compagnie Tullow, pionnière en Guyane française, cette stratégie d'exploration en Namibie n'a pas été initiée par une *major* pétrolière. Très vite cependant, les découvertes brésiliennes se multipliant au large de Rio, les *majors* comme Petrobras (2009), BP (2012), Shell (2014) ont acquis des permis d'exploration en Namibie et ont noué des partenariats avec les *juniors*. L'échec de la campagne de forages de HRT Oil & Gas en 2013, ainsi que la baisse des cours du baril à partir de mi-2014, ont néanmoins découragé les sociétés actives dans l'offshore du pays. Si les découvertes brésiliennes en pré-sel ont changé la donne pétrolière pour le Brésil, aucune découverte significative n'a encore été effectuée *via* cette méthode de recherche sur les zones jumelées en Afrique (Gabon, République du Congo, Angola).

De la même manière, nous pouvons citer un autre jumelage entre les Malouines britanniques – à proximité des côtes argentines – et l'Afrique du Sud. En 2010, la *junior* britannique Rockhopper exploration découvre le gisement de Sea Lion (293 millions de barils) dans l'offshore des Malouines. Dès 2012, une autre *junior* britannique Impact Oil & Gas prend le bloc de Tugela au large de Durban en Afrique du Sud, rejoint sur ce

même bloc par ExxonMobil en 2013. Sur le même modèle, Total obtient en 2013 des participations sur des permis près de la ville côtière sud-africaine Port Elizabeth. Les raisons de cette acquisition sud-africaine seraient liées au fait que l'offshore profond sud-africain, notamment le bassin de l'Outeniqua est encore une des rares zones africaines sous-explorées. Les découvertes effectuées sur la marge symétrique dans l'archipel des Malouines (Falklands), ainsi que les prospects déjà identifiés sur la zone ouvrent alors des perspectives très prometteuses⁵. La compagnie française Total compte achever en 2017 le forage commencé en 2015 puis abandonné pour des raisons de forts courants marins. Ces blocs sud-africains sont ainsi une des priorités africaines du groupe Total⁶.

Plus au nord, ce phénomène de marge symétrique fonctionne également entre l'Amérique du Nord et l'Europe. L'offshore portugais intéresse davantage les pétroliers, la zone étant le « pendant » géologique du bassin de Flemish Pass situé à l'est du Canada, où le norvégien Statoil a récemment mis au jour d'importantes découvertes. De ce fait, Kosmos Energy a pris en 2014 des participations dans trois permis détenus jusqu'alors par Galp Energia dans l'offshore portugais⁷.

La liste des cas décrits ci-dessus n'est pas exhaustive, mais montre bien l'ampleur de cette stratégie, qui a déjà eu quelques succès non négligeables du point de vue de la recherche pétrolière.

5. Comme le souligne Total dans son communiqué de presse : www.total.com.

6. Africa Energy Intelligence, « Les trois pays cibles de Total pour 2017 », n° 778, 4 octobre 2016.

7. Kosmos Energy, www.kosmosenergy.com.

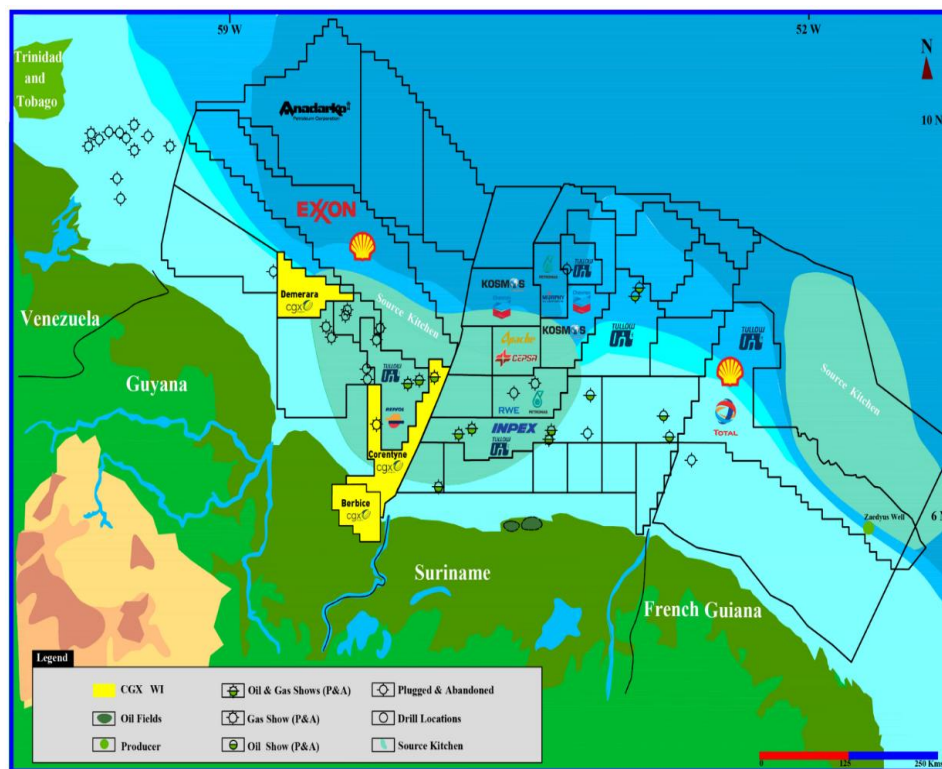
Les conséquences de la mise au jour du gisement de Liza au Guyana par ExxonMobil

Si ce phénomène de similarités géologiques entre les deux rives de l'Atlantique tarde encore à montrer des résultats concrets dans l'offshore de certains pays – la baisse des cours du brut ayant considérablement retardé les explorations –, cette stratégie devrait pousser des sociétés à prendre des risques à la suite de la récente découverte par ExxonMobil du gisement de Liza dans le permis de Stabroek (offshore du Guyana). Après seulement trois forages, la *major* américaine et ses partenaires Hess (États-Unis) et Nexen (propriété de la compagnie d'État chinoise CNOOC) estiment déjà le potentiel de ce gisement à plus d'un milliard de barils récupérables. Afin d'affiner les réserves, un quatrième forage est en cours et les résultats seront connus au premier semestre 2017⁸. Cependant, il semble d'ores et déjà quasiment certain que ce gisement sera le premier à produire, après avoir été découvert grâce à l'étude des marges symétriques. ExxonMobil évoque un début de production vers 2020-2021. Au regard des réserves déjà disponibles, la compagnie américaine table sur une production de l'ordre de 100 000 à 120 000 barils par jour.

La découverte du gisement Liza devrait ainsi redynamiser, voire accélérer l'exploration dans cette zone offshore du nord de l'Amérique latine comprise entre le nord du Brésil et le Venezuela.

8. Upstream, « Payara Wildcat on Track to Test Prospect on Liza Block », 18 novembre 2016.

Carte 1 : Exploration pétrolière du bassin du Guyana-Suriname

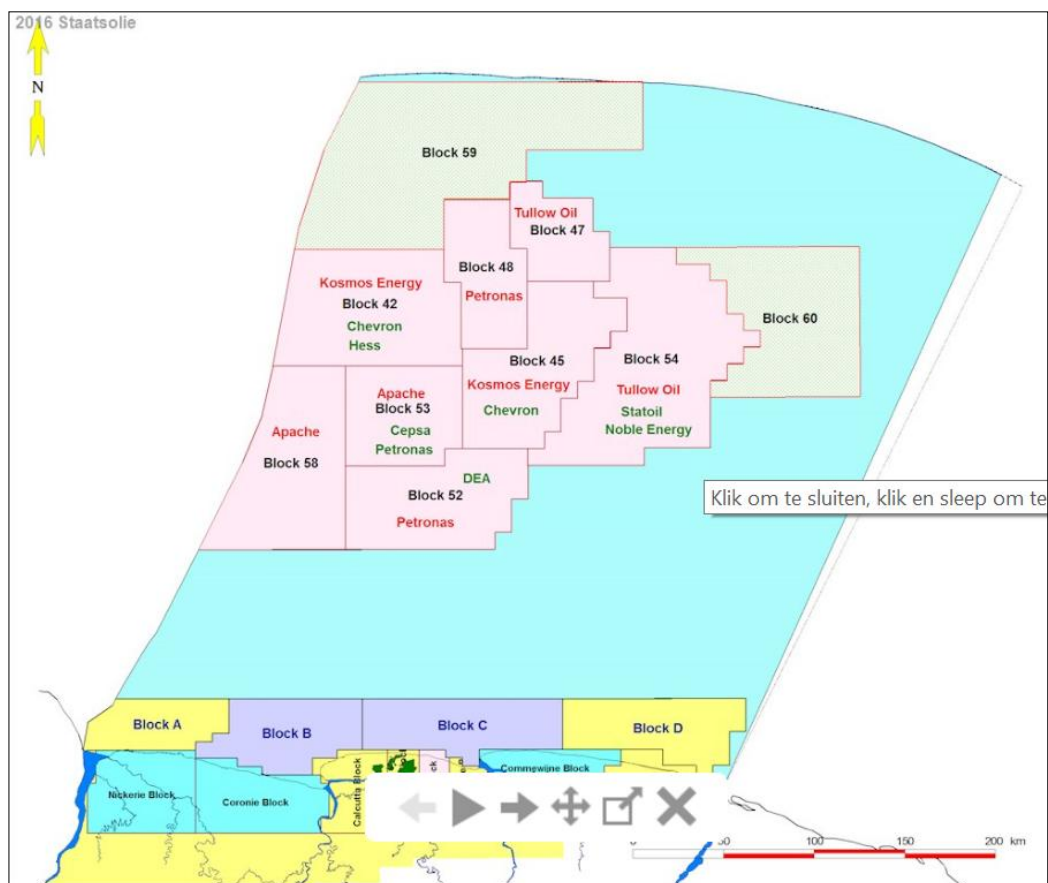


Source : CGX Energy <http://cgxenergy.ca/At-A-Glance.aspx>.

Au Suriname, voisin du Guyana, Kosmos Energy – en partenariat avec Chevron et Hess – a commencé en septembre 2016 une recherche sismique 3D sur ses permis 42 et 45 dans l’offshore de ce pays, blocs très proches de la découverte de Liza. La société entend forer les premiers puits dès 2017. Tullow Oil espère, de son côté, forer sur son bloc 54 – en partenariat avec Statoil et Noble Energy – au deuxième semestre 2017 afin de tester la cible d’Araku (potentiel de 500 millions de barils). Prévoyant une arrivée massive d’autres sociétés, la compagnie pétrolière nationale du Suriname Staatsolie s’est hâtée de délimiter de nouveaux permis comme le bloc 59 situé opportunément au nord de la découverte de Liza et sur lequel plusieurs sociétés ont déposé des offres en 2016 tout comme pour le bloc 60, également créé en 2016⁹.

9. Upstream, « Liza Discovery Next Door Sparks Rush of Explorers », 23 septembre 2016.

Carte 2 : Blocs onshore et offshore au Suriname



Source : société d'État du Suriname Staatsolie.

La découverte de Liza a également incité l'opérateur, ExxonMobil, à faire son entrée, dès 2015, sur d'autres blocs (Canje et Kaieteur) situés à proximité de ce gisement de l'offshore du Guyana.

En dehors de l'Amérique du Sud, la découverte de Liza a eu un fort impact sur son « équivalent » africain : l'offshore du Liberia – se trouvant à proximité du Guyana avant la séparation des continents. Particulièrement confiant en la géologie de la zone, ExxonMobil est depuis 2013 l'opérateur du permis LB-13 au Liberia sur lequel il a commencé à forer un puits en novembre 2016, mais les résultats ont été décevants. ExxonMobil aurait souhaité forer beaucoup plus tôt mais l'épidémie d'Ebola entre 2013 et 2015 a retardé les travaux. Persuadé du potentiel de la zone allant de la Côte d'Ivoire au Sierra Leone, en symétrie de celle allant du nord du Brésil à la frontière vénézuélienne, ExxonMobil a décidé d'acquérir début 2015 plusieurs blocs dans l'offshore ivoirien (CI-603 et CI-604) dans lesquels des forages devraient être effectués entre 2017 et 2018.

Les problématiques conflictuelles des frontières maritimes

En dehors des difficultés propres à l'exploration en offshore sur les plans technique et financier, la recherche d'hydrocarbures dans ces zones offshore relativement nouvelles fait souvent ressurgir des conflits concernant la délimitation des frontières maritimes. Ce phénomène s'explique notamment par l'histoire coloniale des pays concernés où les accords de frontières entre puissances telles que la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne n'étaient pas clairs, voire inexistants. Ces États ont eu par le passé des différends relatifs aux frontières, mais cela concernait principalement les questions de pêche ou les enjeux miniers (comme pour le Venezuela et le Guyana). S'agissant de recherche pétrolière, chaque mètre acquis laisse espérer des revenus futurs. Ces désaccords surgissent généralement lors des lancements d'exploration en mer.

Guyana-Suriname, conciliation réussie

En juin 2000, la marine du Suriname envoie un navire armé sur une zone maritime contestée avec le Guyana. Après que le président du Guyana ait proposé le partage des revenus en cas de découverte – proposition refusée par le Suriname –, la solution d'une procédure supranationale s'impose aux acteurs du conflit. Ces deux petits États d'Amérique latine – le Guyana abrite 735 000 habitants pour une superficie terrestre de 214 000 km² et le Suriname est peuplé de 573 000 habitants pour 163 000 km² – ont, après quelques menaces verbales, accepté tous deux de remettre la décision finale, au sujet de leur frontière, entre les mains de la justice internationale. Rappelons que depuis la rédaction de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de Montego Bay entre 1974 et 1982 et sa ratification en 1994, les États signataires acceptent, en cas de différend, de faire appel au tribunal du droit de la mer situé à Hambourg en Allemagne. Cependant, le processus n'est pas simple, car les États en litige doivent tous deux être d'accord pour se rendre devant la cour et en accepter le verdict, ce dernier étant sans appel. Après une procédure de sept ans devant le tribunal suite à la tentative de forage de la compagnie canadienne CGX Energy en offshore peu profond, le Suriname et le Guyana acceptent en septembre 2007 les coordonnées de la frontière maritime imposées par la Cour internationale de justice du droit de la mer. Sur la

zone en conflit, 33 000 km² reviennent au Guyana et 17 800 km² sont attribués au Suriname¹⁰. Cette issue pacifique a été également rendue possible grâce à la rapide normalisation des relations entre deux pays de « poids » géopolitique similaire. Ces deux pays n'ont pas les moyens de rentrer dans un conflit ouvert ou de geler leurs échanges économiques très étroits du fait de leur proximité géographique. Dès janvier 2002, quelques mois après avoir lancé le processus à Hambourg, le président du Guyana Bharrat Jagdeo rendait ainsi visite à son homologue du Suriname Marie Levens. Ce geste présupposait déjà un apaisement et une acceptation de la future décision de la cour.

Guyana-Venezuela : conflit ouvert entre deux États de puissances déséquilibrées

La frontière maritime entre le Guyana et le Venezuela fait encore aujourd'hui l'objet d'un conflit ouvert. Contrairement au cas précédent, l'un des protagonistes, le Venezuela, est une puissance économique, diplomatique et géopolitique régionale et même continentale. De plus, ayant une tradition de domination dans la région des Caraïbes, un échec sur cette question frontalière serait perçu comme un affront pour le pouvoir nationaliste de Nicolas Maduro. Rappelons que signe de son hégémonie, le Venezuela avait mis en place en 2006 une « diplomatie du baril » permettant aux pays de la région¹¹ d'obtenir des produits pétroliers à des tarifs préférentiels, bien en dessous du prix de marché. Cette politique pourrait être remise en cause du fait des difficultés économiques actuelles du Venezuela.

Le différend sur la frontière entre le Venezuela et le Guyana est bien antérieur à l'exploration pétrolière récente. Il remonte à 1835, lorsque la Grande-Bretagne a délimité de façon unilatérale la frontière terrestre entre les deux pays, créant la zone Esequibo (représentant 60 % du territoire actuel du Guyana à l'ouest et les deux tiers de l'offshore) zone revendiquée également par le Venezuela (indépendant de l'Espagne depuis 1811). En 1897, sous la pression des États-Unis, un arbitrage est organisé afin de régler le différend. La décision, rendue à Paris en 1899 est connue sous l'appellation « The Washington Treaty of Arbitration ». Ce traité est très favorable à la Grande-Bretagne de l'époque, car 90 % du territoire contesté est à partir de ce moment officiellement sous la souveraineté du Guyana.

10. Upstream, « UN Ruling Settles Offshore Dispute », 27 septembre 2007.

11. En l'occurrence ici, il s'agit d'Antigua & Barbuda, des Bahamas, du Belize, de Cuba, l'île de Dominique, la République dominicaine, l'île de Grenade, le Guyana, la Jamaïque, le Suriname, Saint Lucie, Saint Kitts et Nevis, et enfin Saint Vincent et les Grenadines.

Carte 3 : Zone contestée par le Venezuela au Guyana

Source : Wikimedia

Cependant, le Venezuela ne reconnaît plus ce texte depuis 1962. En dehors des zones terrestres concédées par le Venezuela en 1899, cette délimitation lui fait perdre de très vastes étendues marines, particulièrement propices à l'exploration pétrolière¹². Depuis 1990, le processus est bloqué en dépit des nombreuses médiations menées par des experts de l'ONU, rendant totalement impossible l'exploration dans une zone dont la superficie représente plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés à la jonction de l'offshore entre les deux États (voir carte 1).

En 2015, le Guyana a d'ailleurs décidé de faire cesser ces médiations, mais cette situation entraîne de réelles difficultés pour l'exploration pétrolière. Un bateau armé de la marine vénézuélienne a par exemple arraisonné en 2013 une embarcation effectuant une étude sismique contractée par la société américaine Anadarko pour son bloc de Roraima

12. Pour obtenir une vision des plus exhaustives du différend entre le Guyana et la Venezuela : www.peacepalacelibrary.nl.

en offshore profond (voir carte 2) situé, selon Caracas, dans la zone litigieuse. Depuis lors, l'exploration du Guyana se concentre exclusivement à proximité de sa frontière sud avec le Suriname, comme sur le bloc d'ExxonMobil – en partenariat avec Shell – où a été découvert le gisement de Liza. Cependant, comme on peut le voir sur la carte 1, si le gisement Liza est situé dans une zone non revendiquée par le Venezuela, toute la partie ouest du permis d'ExxonMobil est bel et bien en plein cœur de la zone contestée. Malgré l'absence d'avancée significative avec Caracas, plusieurs hauts cadres d'Anadarko se sont rendus en juillet 2015 au Guyana afin de réitérer auprès du gouvernement leur intérêt pour leur bloc qu'ils considèrent comme stratégique¹³. Cependant, plus d'un an après la visite des cadres américains, aucun travail d'exploration n'a pu démarrer du fait de la position du Venezuela. Ce blocage pourrait durer encore longtemps en raison des problèmes internes au Venezuela, confronté à une crise économique et sociale profonde, conduisant à une situation politique dans laquelle le président Nicolas Maduro – qui a perdu la majorité à l'Assemblée nationale en décembre 2015 – doit faire face à un processus de destitution populaire.

Dès l'annonce de la campagne de forage début 2015 sur le permis de Stabroek d'ExxonMobil, le Venezuela avait fait savoir son opposition directement auprès du directeur de la *major* au Guyana¹⁴. Cependant, il semble que la présence des plus importantes firmes américaines – soutenues par le département d'État – dans l'offshore du Guyana donne à ce dernier suffisamment de confiance pour défier le géant vénézuélien, considérablement affaibli politiquement. De plus, la nationalisation des actifs d'ExxonMobil au Venezuela, confère à la *major* une bonne connaissance du pays. Après une décision d'un tribunal arbitral, ExxonMobil reçoit en 2015 1,6 milliard de dollars pour solde de tout compte de ses actifs au Venezuela. Du fait d'une certaine impuissance de la partie vénézuélienne, le président Nicolas Maduro décide le 26 mai 2015 d'adopter un décret repoussant les limites des eaux territoriales de son pays dans les eaux litigieuses avec le Guyana¹⁵.

Ce regain de tension entre les deux États intervient alors que le candidat de l'opposition aux élections présidentielles au Guyana, David Granger, remporte la présidence en mai 2015¹⁶. Le décret vénézuélien s'inscrit dans

13. Stabroek News, « Anadarko Restates Interest in Drilling for Oil », 13 juillet 2015.

14. Energy Monitor Worldwide, 7 mars 2015.

15. Business News Americas, 9 juin 2015.

16. Cela n'empêche pas la nouvelle opposition du People's Progressive Party, qui a échoué à conserver le pouvoir au Guyana, de soutenir la ligne dure de la nouvelle administration par l'intermédiaire de son leader Bharrat Jagdeo. Source : CANA News, 1^{er} septembre 2015.

ce contexte de mise sous pression du nouveau président. Brigadier de l'armée en retraite après avoir été le *National Security Advisor* (NSA) de l'ancien président Hugh Desmond Hoyte ainsi que chef de l'armée du pays, David Granger ne craint pas la confrontation. Le nouveau président va d'ailleurs effectuer, moins de deux mois après son investiture, un séjour remarqué aux États-Unis afin d'obtenir un soutien sur cette question de frontière avec le Venezuela¹⁷. Le soutien affiché des États-Unis à sa *major* pétrolière et à l'État du Guyana incite le président vénézuélien à retirer son décret et faire appel au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, afin qu'il nomme un nouveau médiateur. Une délégation de l'ONU est envoyée au Guyana et au Venezuela dès la fin août pour recueillir les doléances des deux parties et permettre à l'ONU de trancher sur la marche à suivre.

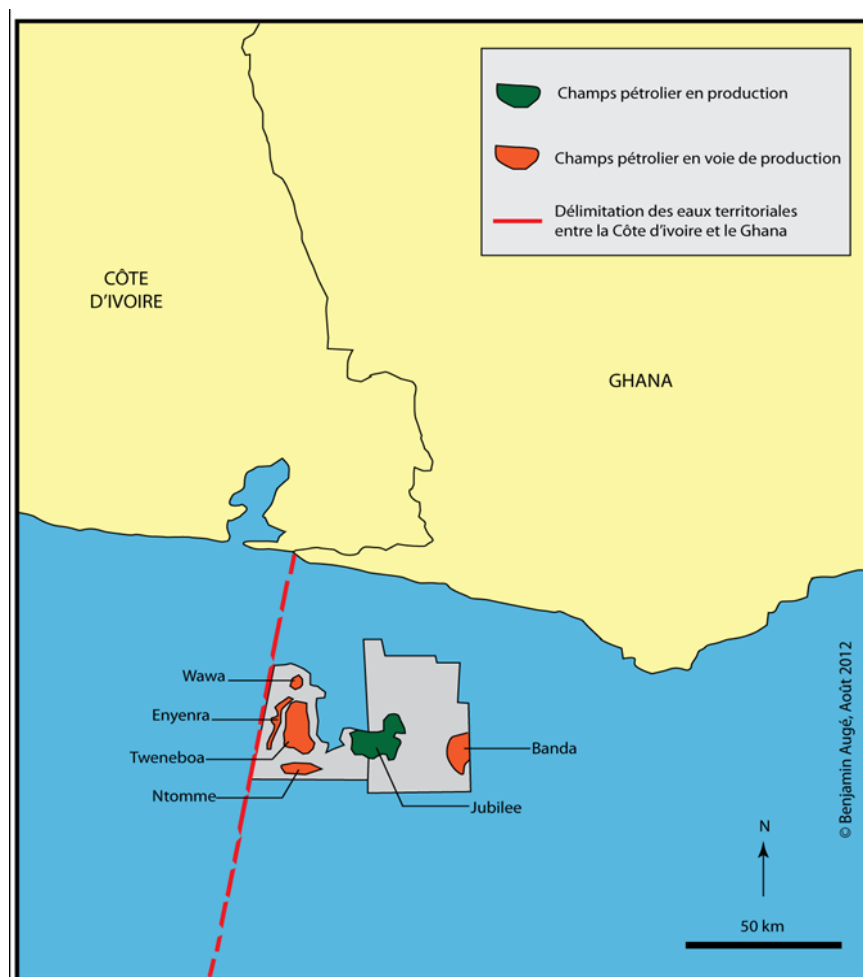
Cependant, en parallèle de ce souhait de médiation, le Venezuela continue de menacer explicitement le Guyana en massant des troupes à la frontière à partir de septembre 2015, tout en appelant à une rencontre entre les deux présidents en marge de la traditionnelle conférence annuelle de l'ONU qui a lieu en septembre à New York. Cette dernière permet une désescalade de la tension entre deux présidents qui à l'époque ne s'étaient encore jamais rencontrés. Depuis plusieurs mois et malgré les trois forages très positifs d'ExxonMobil en 2015-2016, la tension semble être quelque peu retombée, même si sur le fond, rien n'est réglé. Le Guyana ne peut toujours pas forer dans toute la partie ouest de sa zone offshore mais semble suffisamment soutenu par les États-Unis pour poursuivre les campagnes de forage de Liza.

Côte d'Ivoire/Ghana

Un autre exemple de la difficulté de découvertes dans des nouvelles zones d'exploration offshore du bassin atlantique concerne le Ghana et la Côte d'Ivoire, deux pays à l'origine du regain d'intérêt pour l'exploration des marges symétriques. La découverte de Jubilee par Tullow Oil, Anadarko et Kosmos Energy au Ghana en 2007 a été le début d'une prise de conscience de la part de la Côte d'Ivoire voisine qu'il était important de préciser sa frontière avec son voisin ghanéen (voir carte 4 ci-après).

17. CANA News, 22 juin 2015.

Carte 4 : Découvertes pétrolières dans l'offshore ghanéen



Source : Benjamin Augé, « Produire en zone de conflit : cas de l'Afrique médiane », thèse de doctorat de Paris 8 soutenu en 2012.

Si la découverte de Jubilee n'a pas posé de problème immédiat, Tullow Oil a rapidement engagé d'autres forages sur ses blocs à l'ouest où d'autres découvertes ont été mises au jour, cette fois-ci plus proches de la frontière contestée avec la Côte d'Ivoire (voir carte 4). Or, la découverte de ces gisements appelés TEN (Tweneboa, Enyenra, Ntomme) a déclenché une offensive de la part de la Côte d'Ivoire. Si lors des premières années des pourparlers sur la frontière, les négociations ont été menées par les deux présidents respectifs – Laurent Gbagbo et John Atta-Mills – qui s'appréciaient mutuellement et avaient milité tous deux au sein de l'internationale socialiste, l'arrivée début 2011 d'Alassane Ouattara comme nouveau président de Côte d'Ivoire a bouleversé la relation et le mode de négociation des deux pays. Dès les premiers mois de sa présidence et alors que les gisements de TEN sont déclarés commerciaux, le président Ouattara veut marquer les esprits en demandant à sa société d'État

pétrolière, Petroci, d'établir une nouvelle carte des blocs ivoiriens en y ajoutant trois nouveaux permis situés dans la zone contestée avec le Ghana. Cette carte est présentée pour la première fois en octobre 2012 lors de la grand-messe du pétrole africain « Africa Oil Week » organisée chaque année au Cap en Afrique du Sud. Elle a pour effet immédiat de tendre la relation avec le nouveau président ghanéen, John Mahama Dramani¹⁸, arrivé en juillet 2012 après la mort de John Atta-Mills.

Les négociations entre les deux pays patinent pendant plusieurs années et la Côte d'Ivoire décide de faire appel à la procédure d'arbitrage international en 2014, en accord avec le Ghana. La décision sur la position de la frontière est attendue avant fin 2017. La Côte d'Ivoire est tout de même parvenue à obtenir de la cour que le Ghana cesse l'exploration dans la zone litigieuse, sans pour autant interrompre la production des gisements de TEN qui a commencé en juillet 2016.

18. John Mahama Dramani a perdu les élections en décembre 2016.

Une nouvelle gouvernance à mettre en place pour les pays d'Amérique du Sud

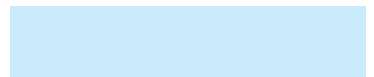
Du fait de sa très faible population (moins de 800 000 habitants), le Guyana peut raisonnablement envisager une production d'au moins 100 000 barils par jour grâce au gisement Liza d'ici cinq à six ans. Les revenus pétroliers futurs risquent de bouleverser la structure économique de ce pays, déjà en partie dépendant de la rente minière due à l'exploitation de la bauxite. La Norvège, souvent impliquée dans l'aide aux pays mettant à jour de nouveaux gisements (notamment en Ouganda, au Mozambique ou au Ghana) a déjà noué des relations avec le Guyana par l'intermédiaire de son agence d'aide au développement (NORAD) et de son département dédié au pétrole (Oil for Development – OfD), en particulier pour éviter le risque de déforestation. Lors d'un séjour en Norvège en juin 2016 de Raphael Trotman, ministre guyanais des Ressources naturelles, des discussions préliminaires ont été menées au sujet de l'aide que pourrait apporter Oslo sur la gestion durable des fonds pétroliers et de la pollution maritime¹⁹. D'autre part, des coopérations sont envisagées avec les pays voisins, en particulier avec Trinidad et Tobago, producteur de gaz naturel liquéfié. De même, des étudiants guyanais sont envoyés dans les universités spécialisées comme le Mexican Petroleum Institute à Mexico ou l'université de Calgary au Canada. Ce dernier épaulé déjà le Guyana pour la création d'un fonds souverain pour investir les revenus du pétrole. Le défi pour un pays relativement pauvre comme le Guyana est de trouver le bon modèle de gestion de la rente pétrolière. Avec le début de la production pétrolière, ce pays aura des besoins d'investissement immédiats dans les infrastructures et l'éducation et, tout comme le Ghana ou d'autres pays pauvres au moment de l'arrivée du pétrole, ne pourra reporter certaines dépenses pour alimenter le fonds souverain²⁰.

19. Ministry of Natural Resources, Co-operative Republic of Guyana, « Guyana Delegation Heads to Norway for Oslo REDD Exchange 2016 », <http://nre.gov.gy>.

20. Sur les enjeux de création de fonds souverains, consulter M.-C. Aoun et Q. Boulanger, « Les nouveaux défis des fonds souverains pétroliers », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2015, www.ifri.org.

Conclusion

L'étude des marges symétriques des différentes façades maritimes de l'océan Atlantique est encore loin d'avoir révélé toutes ses promesses en termes de découvertes pétrolières. En effet, en dehors du gisement de Liza, il est encore trop tôt pour être certain que cette stratégie bénéficiera aux pétroliers qui prennent le risque d'investir de l'autre côté de l'Atlantique. Les exemples décevants sont déjà légion, comme ceux des essais en Namibie. Pourtant le bassin offshore de Santos au Brésil est prolifique et possède des caractéristiques similaires à l'offshore namibien. Cependant, les géologues n'en sont qu'aux prémices de l'utilisation de cette technique et les déceptions se fondent sur quelques forages – cinq en Namibie – qui condamnent des bassins de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés. Il est ainsi probable qu'une remontée durable des cours du brut puisse relancer l'exploration dans ces zones encore peu explorées (Namibie, nord du Brésil et évidemment Suriname et Guyana). Si la découverte de Liza va sans aucun doute accélérer les explorations dans la même zone, la déception du forage d'ExxonMobil au large du Liberia risque peut-être de décourager l'exploration dans ce pays ainsi que dans l'offshore des pays voisins aux caractéristiques géologiques similaires comme la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone ou encore le Ghana.



institut français
des relations
internationales

